

Les musées fédéraux ne sont pas inactifs face aux vols

Musées C'est le cas du musée des Beaux-Arts de Bruxelles. Mais des déséquilibres persistent.

Dans "La Libre" du 23 juillet, nous dressions un état des lieux des vols d'œuvres d'art dans les musées fédéraux après avoir pu consulter un document d'une trentaine de pages émanant du cabinet de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Elke Sleurs (N-VA) et dressant l'inventaire des centaines de pièces disparues dans les institutions fédérales depuis le XIX^e siècle. Si la liste est impressionnante, elle ne signifie pas que nos musées restent inactifs et sont à la traîne dans le domaine de la sécurité. "Le musée du Caire est venu nous rendre visite récemment et a pris des renseignements auprès de notre security manager, indique Michel Draguet, le directeur des musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles. Notre institution a une excellente réputation comme en témoigne le peu de vols qui y ont été commis." Créée en 1803, celle-ci n'en a connu que 9 dans son histoire, indépendamment de ceux commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Et le dernier remonte à 1992. "Les moyens de sécurité développés à l'intérieur des institutions fédérales représentent une part importante de nos budgets et nous rencontrons les critères d'excellence internationaux", souligne le

directeur dont le musée a investi 2,5 millions d'euros ces dix dernières années pour protéger ses collections.

Technologies

Câbles antivol, caméras de surveillance, badges magnétiques permettant de retracer tous les déplacements de chaque membre du personnel – des préposés à l'entretien au directeur –, en particulier dans les réserves, les technologies se sont invitées dans nos musées pour empêcher les vols de pièces. Et cela sans oublier les investissements importants en matière de personnel. Aux musées des Beaux-Arts, la surveillance s'exerce 24h/24 et 7j/7. D'où cette mise en garde de son directeur: "Quand l'Etat impose des mesures d'économie sur le personnel, ça a un impact sur la sécurité des collections."

Déséquilibre

Ces budgets consacrés à la protection des œuvres semblent porter leurs fruits, comme en témoigne le nombre de dépositions faites auprès de la police.

Celle-ci en a enregistré cinq en 2014 contre onze en 2010.

La situation n'est pas pour autant parfaite. Lorsqu'il s'agit de comparer la sécurité dans les musées de l'Etat belge avec ceux de l'étranger, Michel Draguet évoque un grand déséquilibre. "Chez nous, dit-il, les grands musées sont les moins bien pourvus. La sécurité des collections des musées du Cinquantenaire et celle du Louvre ne sont pas du tout comparables, notamment en ce qui concerne l'état du bâtiment. On peut obtenir des moyens bien plus importants dans des institutions dépendant des Communautés ou des Régions alors que celles du fédéral sont les plus importantes en termes de fréquentation."

Charles Van Dievort

"Nous rencontrons les critères d'excellence internationaux."

MICHEL DRAGUET

Directeur des musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles.